

https://www.agfgeo.org/

### Séance « Concours » : 20 janvier 2024 Thème

### Environnements en Géographie

#### Séance coordonnée par

#### **Richard LAGANIER**

Professeur des Universités en Géographie, Université Paris Cité, Recteur de la Région académique Grand Est, Chancelier des Universités

#### **Yvette VEYRET**

Professeure émérite des Universités en Géographie, Université Paris Nanterre

#### **Alexis SIERRA**

Professeur des Universités en Géographie, Sorbonne Université

### Intervention Richard LAGANIER et Yvette VEYRET











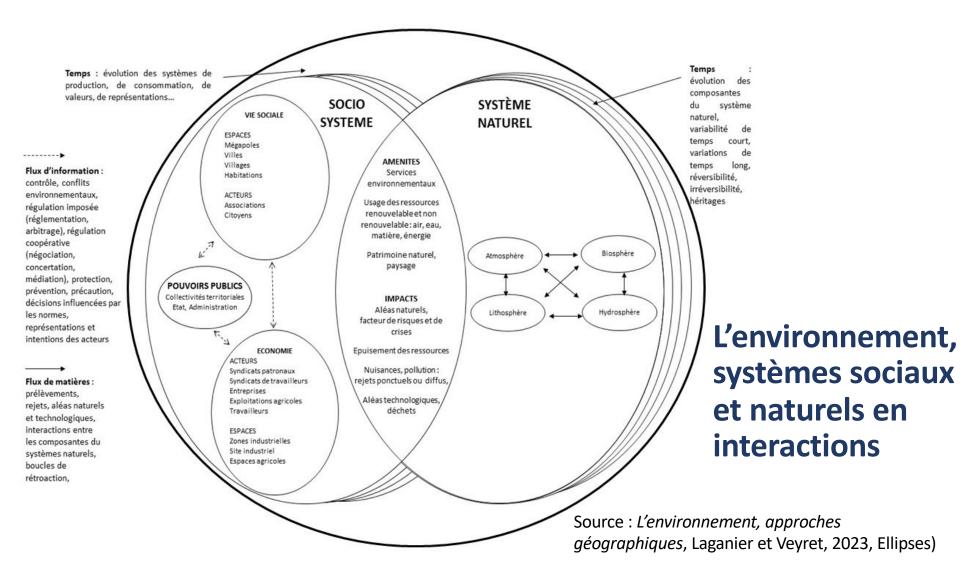
### Géographie de l'environnement : échelles spatiales et temporelles au cœur des interactions entre système naturel et système social

Richard LAGANIER,

Professeur de Géographie, Université Paris Cité, Recteur de la Région Académique Grand Est, Chancelier des universités

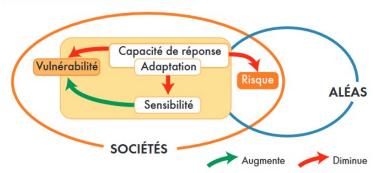
AGF - 20 janvier 2024

# PARTIE 1 L'environnement, résultats d'interactions multiples à toutes les échelles spatiales et temporelles



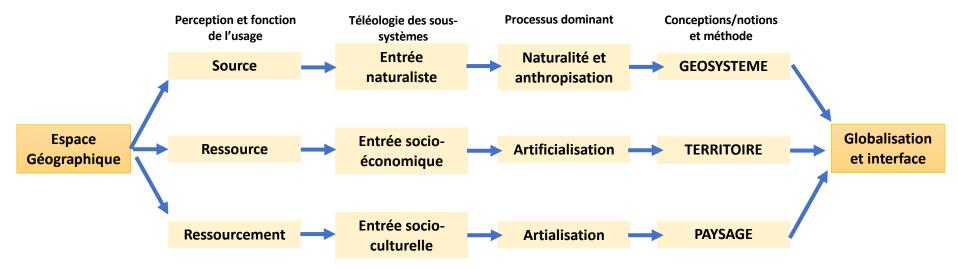
### Deux déclinaisons de l'approche systémique

#### Le risque, objet social et dynamique

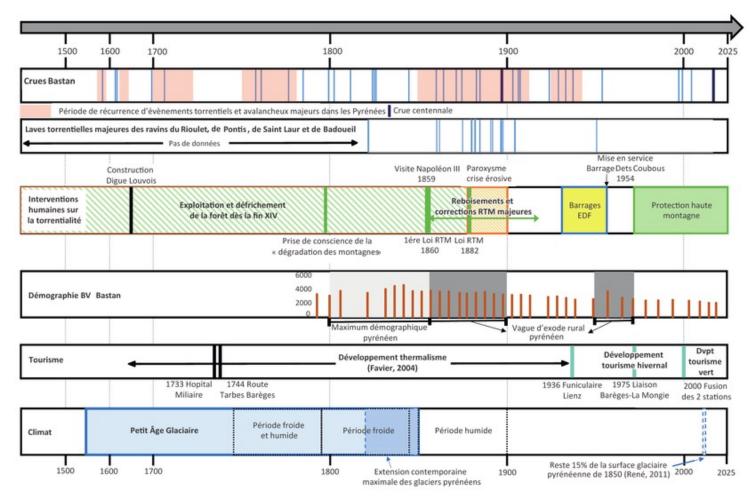


Source: Atlas des risques et des crises, Laganier, Veyret, 2023)

Le système GTP (Géosystème-Territoire-Paysage) de George Bertrand



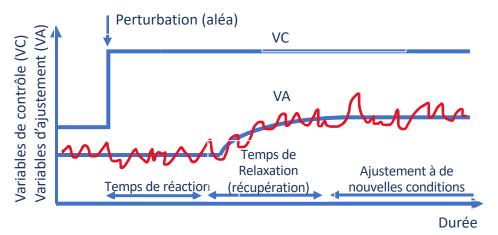
#### Des temporalités plurielles



Synthèse géohistorique du bassin versant du Bastian (Pyrénées)

Source : Blanpied, Antoine, Carozza et Valette Sud-Ouest Européen, 2020

#### Temps et instabilités dynamiques



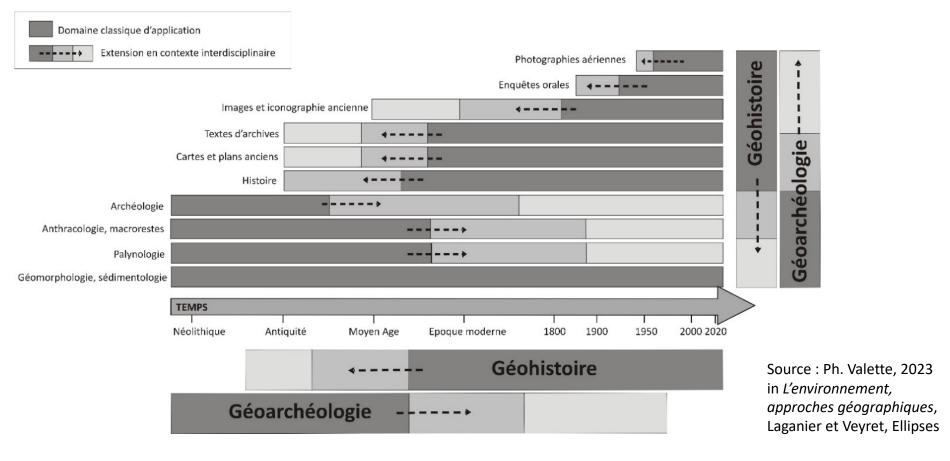
Effet d'une perturbation sur un système

Source : *Géomorphologie dynamique et environnement*, Fort, Bétard, Arnaud-Fassetta, 2015

- Pas de permanence ni de régularité dans la dynamique des systèmes socioéconomiques et naturels mais des épisodes extrêmes, de l'incertain, de l'aléatoire = instabilité dynamique du système naturel.
- Quel système temporel de référence pour la gestion des milieux, des risques et des paysages ? Une génération ? Un siècle ? Un millénaire ? Quelle référence pour la gestion des crises hydrologiques, la gestion des ressources ? Nécessité de prendre en compte le temps long et les dynamiques à l'œuvre pour ne pas tomber dans le catastrophisme et parler de rupture dans une approche fixiste, atemporelle.

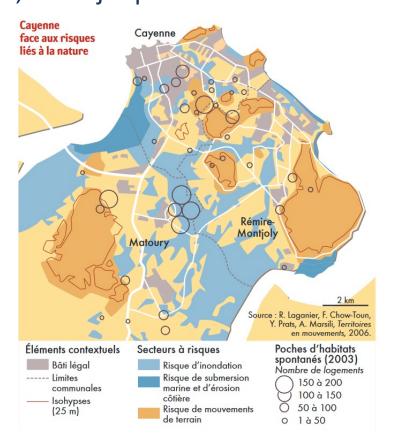
#### Temps et héritages

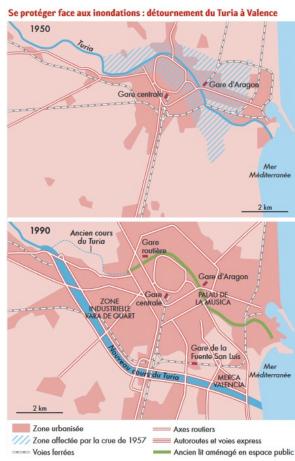
Héritages, mémoire du passé de la terre et des sociétés : associés aux paléoclimats (formations superficielles d'origine froide...), à l'action humaine passée (dépôts liés à l'érosion anthropique, paysages façonnés par les sociétés, conceptions de gestion héritées du passé...).



### PARTIE 2 Les espaces de l'environnement

Processus et objets d'emprise locale (un risque localisé dépendant d'un aléa, de modalités spécifiques de gestion et de représentations sociales, un objet patrimonial à valoriser...)

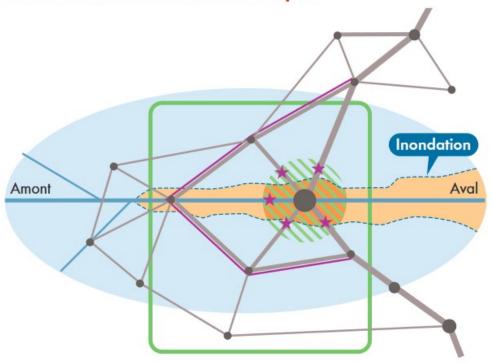




#### Processus globaux aux impacts régionaux et locaux différenciés

Emboîtement des échelles : ex changement climatique et ses impacts ; la construction d'un barrage hydroélectrique et un conflit environnemental de mobilisation macro régionale

#### Échelle de l'aléa et territoire des risques



Source: Y. Veyret, R. Laganier, Atlas des risques en France, Autrement, 2013.

#### Élément déclencheur

----- Inondation

#### Interdépendances spatiales

Réseau hydrographique

Bassin versant

Villes et réseau urbain

Réseau de transport et flux économiques

#### Périmètre des plans d'urbanisme

Plan local d'urbanisme (PLU)

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

#### **Impacts**

Impacts locaux importants en zone inondable

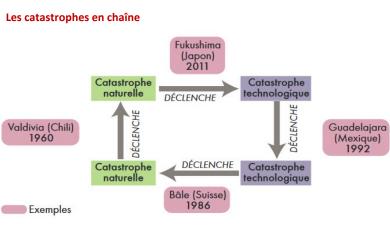
Impacts locaux moyens à faibles en zone inondable

Altération des flux économiques et des flux de transport avec d'autres territoires

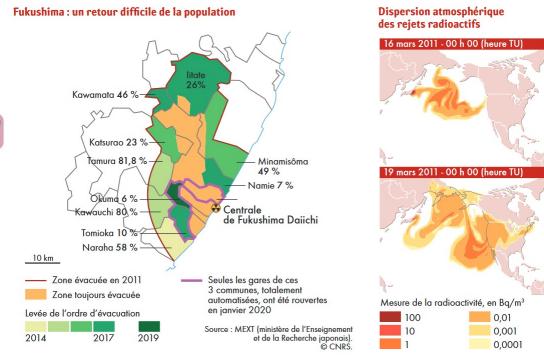
— Déviation des flux de transport

#### **Effets domino**

Impacts directs locaux, impacts indirects régionaux, macro régionaux voire à l'échelle mondiale.



Source : *Atlas des risques et des crises,* Laganier, Veyret, 2023



#### Conclusion : la gestion de l'environnement en question

Les dynamiques des systèmes naturels et sociaux interrogent certaines pratiques à visée fixiste ou conservatrice de la protection de la nature ou de gestion des risques (face au danger, se protéger, s'adapter ou s'éloigner ?).

La gestion de l'environnement qui est au cœur de processus à dimension culturelle, économique, politique et historique :

- peut conduire à des simplifications, à des portages politiques idéologiques, à des intentions diverses voire contradictoires, à des situations conflictuelles, locale, nationale, internationale où se mêlent des rapports de force politique, civilisationnel, nord-sud...
- peut être porteuses d'injustices;
- Invite à revisiter les modes de gouvernance, à aller au-delà des modes de gestion classique (prescription, interdiction par la voie de la réglementation et de la police environnementale) et à promouvoir des modes de régulations multiples (négociations, concertation) à différentes échelles.

### **L'environnement**

Usages, conflits.

### Inégalités et injustices environnementales

**Yvette VEYRET** 

Professeur émérite, Université Paris Nanterre

### **Usages de l'environnement**

- Usage des ressources : forêts et bois, biodiversité : pêche, agriculture, eau, ressources minérales et énergétiques.
- Gestion des risques et des crises (aménagement, PPR, PPRT...)
- Gestion des paysages et du patrimoine

### Des conceptions de l'environnement, sources de conflits

- Conception « préservationniste » (John Muir 1838-1914, Thoreau, Emerson), protéger la nature contre l'action des sociétés, principe biocentré. Courant radical, idéalisation de la wilderness, conduit dans les années 2000 à l'octroi de droits de la nature. La nature et sa préservation peuvent être prioritaire sur l'action humaine.
- Le «conservationisme» n'exclut pas les humains des politiques de protection. Gestion raisonnée de la nature. (cf.Gifford Pinchot1865-1946 directeur du service des forêts, gouverneur de Pennsylvanie et conseiller du Président Roosevelt, à l'origine du DD!). « La conservation signifie le plus grand bien, pour le plus grand nombre, pour le plus longtemps »

### Trois types de conflits: conflits environnementaux (1)

- Un équipement ou une activité source de danger Ancienneté de ces conflits : Ashio au Japon (mine de cuivre d'Ashio contaminent les terres agricoles fin XIXe ) ou Rio Tinto sud de l'Espagne aux environs de 1900), Minamata (1956...)
- Les déchets : cf. démantèlement de bateaux à Alang (Gujarat, nord-ouest de l'Inde). Le 15 février 2006, Greenpeace par procès, à Paris, forçe le gouvernement à rapatrier le porte-avions Clemenceau envoyé à Alang pour y être démantelé.

### Conflits environnementaux (2) conflits d'aménagement

En amont de l'implantation d'infrastructures, d'équipements (autoroute, aéroport, barrage, éolienne), d'aménagement touristique, urbain..

Cf. Notre Dame des landes, voie Lyon/Turin...

### Conflits environnementaux (3) conflits d'usage

Concurrence autour d'un espace ou d'une ressource. Droits de pêche nationaux/locaux.. D'où par exemple la nécessité des aires marines protégées

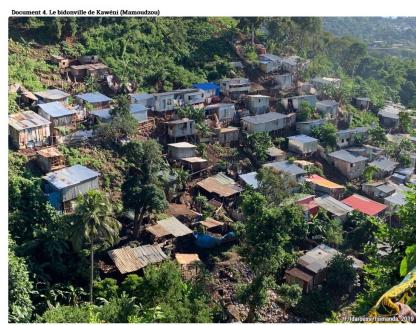
### Les inégalités environnementales, définition

**Inégalités environnementale** : inégalités des populations face aux pollutions, aux nuisances et aux risques.

Inégalités environnementales et inégalités sociales vont souvent de pair : association de la pauvreté et des problèmes environnementaux.

Cette question des inégalités environnementales a émergé récemment.

### Bidonville sur des pentes dangereuses : Mayotte, Mamoudzou et Djakarta, bidonville en zone inondable



Les matériaux de récupération témoignent de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les parties de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les parties de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les parties de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les parties de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les pauvretés et de la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les pauvrets de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les pauvrets de l'autoconstruction et de la précarité des logements, le risque de « décasage » et la pauvreté se cumulant pour décourager les occupants d'investir plus les pauvrets de la pauvret de la pauvret de la précarité de la précarité des logements de la précarité des logements de la précarité de la pauvret de la pauvret de la précarité de la précarité de la pauvret de la pauvret de la précarité de la p



Des déchets le long des berges d'une rivière de Jakarta le 27 janvier 2017 / © AFP/Archives/Bay ISMOYO

### Quatre aspects des inégalités environnementales

- Les inégalités environnementales renvoient aux différences de qualité des <u>territoires</u>.
- Les inégalités d'accès à <u>l'urbanité et aux aménités</u> environnementales (inégalités de mobilité en ville, d'usage des espaces et des biens publics).
- Les inégalités face aux <u>nuisances et aux risques.</u>
- Les inégalités de pouvoir, inégales <u>capacités d'action</u> politique et d'interpellation de la puissance publique pour la transformation du cadre de vie.

### L'expression des inégalités environnementales : la santé et le « bien –être »

La santé est bien souvent un marqueur, un révélateur des inégalités environnementales.

La « santé- environnement » recouvre la manière dont l'environnement influence notre santé et le développement de maladie

Dans sa **Stratégie nationale de santé**, en 2013 en France, le ministère de la Santé souligne que les facteurs sociaux et environnementaux pèsent pour 80% dans les inégalités face à la santé et le « mal –être »

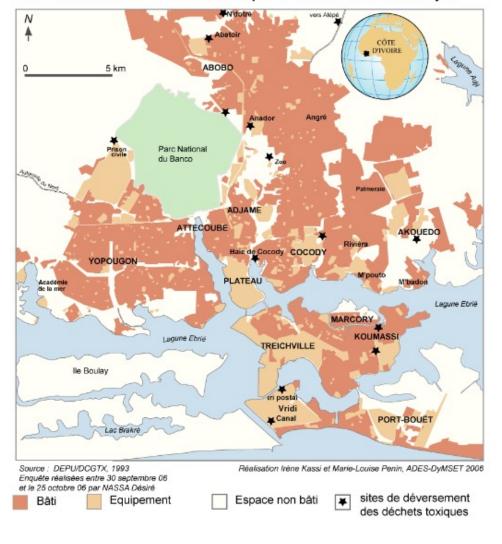
### Inégalités N/S : usages des ressources et dégradation de l'environnement

- Exploitation des ressources par les firmes du Nord, situation de type néocolonial (cf. le pétrole en Afrique): dégradation de l'environnement, pollutions, effet sur les populations
   Réglementations dans le sud moins contraignantes, corruption...
- Exemples : le cuivre au Chili : contamination des sols et de l'eau dans les sites miniers abandonnés, déboisement
- Exploitation des phosphates au Togo, pollution par le cadmium, le fluor jusqu'à la mer et aux lagunes (conséquences sur la santé de populations pauvres cf. pêche)

### Les dépôts toxiques du Probo Koala, Abidjan (16 morts, 100 000 personnes contaminées

Dabié Désiré Axel Nassa. Le tourisme des déchets toxiques en direction de la Côte d'Ivoire. 2007.halshs-00130447

#### Sites de déversement des déchets toxiques à travers le district d'Abidjan



### Inégalités environnementales dans les pays du sud

Dans les Suds, environnement souvent dégradé dans les quartiers les plus pauvres

- Pollution urbaine (circulation de vieux véhicules), absence de réglementation
- Problème des déchets, pollution des sols
- Des eaux non potables (maladies associées), pas accès à une eau de qualité pour environ un milliard de personne
- Déforestation, dégradation des sols

Cf thèse de Mathieu Durand, "Gestion des déchets et inégalités environnementales et écologiques à Lima (Pérou) : entre vulnérabilité et durabilité". 2010)

# L'ÉMERGENCE DE LA QUESTION DES INÉGALITES ENVIRONNEMENTALES dans les instances mondiales et autres

### Les grandes conférences internationales (ONU)

- Rappel : en France, décret impérial 1810 relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre. Hygiénisme
- En 1972, conférence de Stockholm : «l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être
- Réaffirmation en 1992, Sommet de Rio
- Puis en 2002 sommet de Johannesburg

### L'UE, la convention d'Aarhus 1998

En Europe, la <u>convention d'Aarhus</u> sur « l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement », adoptée en 1998.

### Le centre européen de l'environnement et de la santé, Bonn

- Fondé en 1991, le Centre européen de l'environnement et de la santé à Bonn, dépend de l'OMS/Europe. (La Région européenne de l'OMS : 53 pays, de l'océan Arctique à la Méditerranée, et de l'Atlantique au Pacifique).
- Le centre prend en compte 14 indicateurs d'inégalités environnementales élaborés par l'OMS, ils sont 19 en 2021

### En France, Plan national santé-environnement

- Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les facteurs environnementaux sont responsables de près de 20% de la mortalité en Europe. Le plan national santé environnement a pour objectif de limiter les expositions et les risques pour l'homme, l'animal et les écosystèmes.
- Depuis la Conférence de Budapest en 2004, la France élabore tous les cinq ans, un Plan National Santé Environnement (PNSE).
- Ce plan se décline dans chaque région.

### En France, Plan national santé-environnement

Le plan national poursuit quatre grands objectifs :

- permettre à chacun d'être mieux informé et d'agir pour protéger sa santé et celle de son environnement grâce à des outils simples et accessibles;
- réduire les expositions environnementales affectant la santé et les écosystèmes (pollution de l'air et des sols, ondes électromagnétiques, lumière artificielle, nanomatériaux, qualité de l'air intérieur...);
- mieux impliquer les collectivités afin que la santé environnement se décline dans tous les territoires, au plus près des besoins de chacun ;
- mieux connaître les expositions tout au long de la vie et comprendre les effets des pollutions de l'environnement sur la santé.

### L'INERIS et PLAINE (PLateforme d'Analyse des INégalités Environnementales)

- L'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) a créé un outil d'aide à la décision, la PLateforme intégrée pour l'Analyse des Inégalités Environnementales d'exposition (PLAINE) qui évalue et représente les expositions des populations à l'échelle régionale.
- PLAINE : élabore des **atlas régionaux** des inégalités environnementales : (exposition à quatre métaux : cadmium, plomb, nickel, chrome).

### Réponses aux questions d'inégalités

- La justice environnementale.
- Des principes, des objectifs plus que des réalisations.

### Justice environnementale, origine

- L'idée de « racisme environnemental » né aux États-Unis dans des années 1980 dans le cadre du mouvement pour la justice environnementale, est associée au mouvement des droits civiques (pour l'égalité des droits entre Noirs et Blancs).
- Concept fondé sur le constat de déchets toxiques à proximité de quartiers noirs. Liens entre discriminations racistes et questions environnementales.

### La notion de justice environnementale, l'équité

 La lutte contre les inégalités implique plus de justice et la mise en œuvre du principe d'équité définie comme la volonté de donner à chacun ce dont il a besoin pour s'épanouir et vivre une vie saine (l'égalité : volonté d'offrir la même chose à tous les gens)

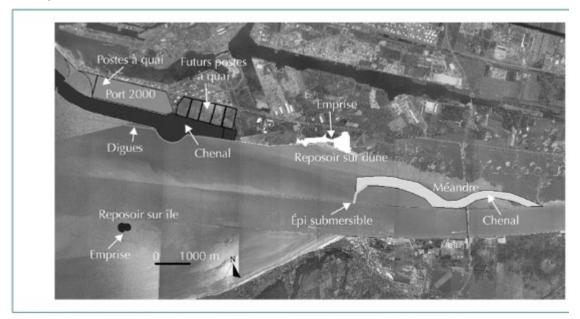
### La justice environnementale : trois aspects

- Justice corrective: compensation des nuisances et impacts par des mesures matérielles et immatérielles. Principe d'égalité: chacun bénéficie exactement de la même part de droit, d'allocation et de ressource
- Justice distributive: répartition entre populations des bénéfices et des inconvénients liés aux services- Principe de proportionnalité- Non égalitaire = équité.
- Justice procédurale: participation des usagers/communautés au processus de décision La justice procédurale oblige à considérer que tout usager ou toute partie prenante a sa place dans la délibération qui le concerne.

### Justice environnementale et politique de compensation (justice « corrective »)

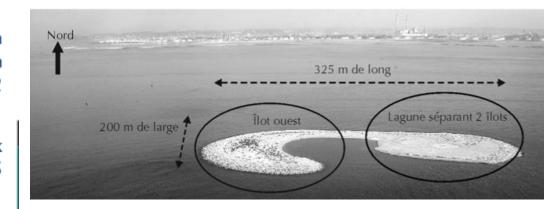
- La compensation territoriale : mesures négociées appliquées à un territoire pour améliorer l'acceptabilité des infrastructures et équipements divers et pour distribuer les effets positifs et négatifs plus équitablement( cf le développement du port du Havre est compensé par la création d'îlots à oiseaux sur la Seine). principe dit « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser),
- La compensation peut prendre la forme de paiements directs ou en nature (mise en place de service ou d'équipements utiles à la communauté concernée comme améliorations dans le réseau de transport...)
   (compensation pour la Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts REDD+ » ...).

### Mesures compensatoires et d'accompagnement. Port du Havre (Christophe Aulerta, et alii 2009, revue Ingenieries)



▲ Carte 1 – Localisation des aménagements (sources : MDE et IGN<sup>2</sup> BD ortho 1999).

- le dragage d'un méandre de 2 800 m de long, mis en service en juillet 2005 dans le but de recréer des surfaces intertidales;
- la création d'un reposoir de pleine mer en arrière d'un cordon dunaire, avant destruction de l'ancien reposoir, achevée en février 2002 (reposoir sur dune);
- la création d'une île pour l'accueil des oiseaux à marée haute opérationnelle depuis avril 2005 (îlot du Ratier).



## Protéger l'environnement et accroître les inégalités

### Protection de l'environnement et aggravation des inégalités

- Les politiques de protection de l'environnement peuvent contribuer à renforcer les inégalités plus qu'à les atténuer, malgré les objectifs d'équité affichés (Deldrève et Candau, 2014).
- Création du parc naturel régional du Vexin : fait monter le prix du foncier et rejette les classes sociales les plus modestes qui y vivaient jusqu'alors vers des lieux de moindre qualité environnementales
- Cf. La fabrique des inégalités environnementales en France Approches sociologiques qualitatives Valérie Deldrève Dans Revue de l'OFCE 2020/1

### Lutte contre le changement climatique et inégalités (échelle locale)

### Politiques d'atténuation des effets du CC créent ou renforcent les inégalités

- Construction des bâtiments HQE, Eco quartiers
- Augmentation des coûts et donc classes moyennes favorisées au détriment de pauvres, gentrification...
- J. Theys souligne que « lutter contre le CC peut se faire « au profit des couches sociales beaucoup plus favorisées »(cf.péage urbain : Londres)

### Les écoquartiers ou l'augmentation des inégalités

- «L'îlot de bonheur dans un monde de brutes »
- Les écoquartiers de Malmö en Suède, Vauban à Fribourg en Allemagne, Bo01 ou BedZed en Angleterre et de nombreux en France, sont écologiquement parfaits, mais socialement discutables! Ce sont des « écoquartiers bobo », accessibles aux cadres supérieurs





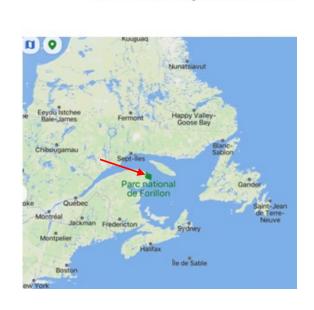


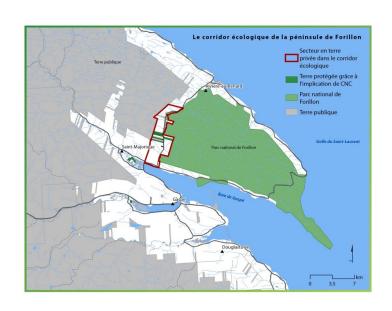
### Parc national Forillon

Le Parc national Forillon est le premier parc national fédéral au Québec. Situé en Gaspésie, il a été créé en 1970, et couvre 245 km².

Sa création a entrainé l'expropriation de 205 familles.

#### Localisation parc Forillon





### Conservation, protection, des processus non désintéressés, sources d'inégalités

- Les grands protecteurs de la nature (ONG telles que WWF, Greenpeace..) trouvent leur compte parfois au détriment des populations.
- Les grandes ONG interviennent plus facilement dans les pays riches en matière première et excluent les pays les plus pauvres.

### L'eau : Veolia dans les pays des suds

- Dans certains PVD « Veolia Water » a pour objectif l'alimentation en eau des populations.
- Veolia ne s'occupe que des marchés solvables. Les plus pauvres dans les quartiers pauvres ne verront jamais d'intervention du privé. Le privé est là pour capter les crédits des FMI, Banque mondiale et autres en faisant préciser par contrat que les États devront apporter leur concours pour faire payer les récalcitrants.



https://www.agfgeo.org/

### Séance « Concours » : 20 janvier 2024 Thème Environnements en Géographie

### MERCI de votre attention

#### Intervention Richard LAGANIER et Yvette VEYRET









